

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Ramonville-Saint-Agne (31520)

### Réponses de Christophe Lubac, au nom de la liste « Ramonville Pour Tous »

— le 21/02/2020 à 10:13 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*En s'appuyant sur le schéma directeur cyclable existant mais que partiellement mis en œuvre que proposez vous en matière d'aménagement, d'animation et de suivi de cette politique ? Quel budget consacrez vous à ce plan vélo ?*

Notre commune est actuellement la seule du Sicoval qui possède un réseau cyclable digne de ce nom, mais nous sommes convaincus qu'il faut aller au-delà. Nous avons dans notre programme la réalisation d'un Plan mobilité qui sera fait en concertation avec les habitants et les associations dans les quartiers de Ramonville. Au cours de ces réunions la place du vélo mais plus généralement des modes doux seront abordés. Suite à ces concertations, des projets seront définis et réalisés. Les projets sur la mobilité peuvent aussi provenir d'autres instances comme l'assemblée citoyenne. La stratégie financière de la collectivité a comme base les 1.2 millions d'€ consacrés à la mobilité annuellement. Nous proposons de compléter celle-ci par le financement de projets spécifiques par le biais du « plan vélo et mobilités actives ». Ainsi, nous proposons de répondre aux appels à projet du fond « Mobilités actives et continuités cyclables ». Le développement de zone 30 et de zone 20 complètera les engagements en matière d'itinéraire L'animation : au-delà du développement de concertation avec les associations pour le tracés et la signalisation et du soutien aux actions développées (du type entretien réparation, éclairage, sécurité marquage prévention vol...) et le développement en direction des scolaires nous étudierons toutes les propositions visant à développer et structurer les modes doux.

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

*Le suivi de cette politique nécessite une délégation aux déplacements actifs (marche et vélo) au sein du conseil municipal. Y êtes vous favorable ?*

Notre équipe prévoit de nommer une délégation aux mobilités douces, incluant donc le vélo, cette personne sera la plus pertinente pour participer à ce comité mode doux. Le comité mode doux déjà existant sur la collectivité, sera pérennisé.

##### Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

*Etes vous prêts à le mettre en place et le faire fonctionner ?*

De manière générale, toute délégation impose une animation régulière, au moins trimestrielle. Le comité mode doux déjà existant sur la collectivité, sera pérennisé.

Nous souhaitons ici, comme dans tous les domaines de la vie de la cité, que le travail de fond soit soutenu par la dynamique d'associations (subventionnées par la municipalité) et des conseils de quartier.

##### Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous sommes favorables à cette démarche. Nous pensons que la problématique est plus profonde que cela que ce soit pour le vélo, les mobilités douces, ou encore l'accessibilité de la ville en matière de handicap. Il y a un manque certain de formation initiale chez les ingénieurs territoriaux, et peu de pratique. Même si cette problématique ne va pas se régler seulement à l'échelon communal nous porterons auprès du CNFPT et du CDG cette nécessité d'inclure une meilleure pratique de la ville « partagée » auprès de celles et ceux qui techniquement en œuvre les politiques publiques d'aménagement et d'accessibilité.

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En priorité :

Avenue de l'Aéropostale entre l'allée du Salas Montjoie et Pouvoirville  
Avenue de Suisse

Notre engagement précis qui n'exclut pas des propositions complémentaires (issues notamment de l'assemblée citoyenne) est le suivant :

- Établir une continuité de territoire en mode doux, entre la zone Métro et le parc technologique
- Améliorer le réseau de pistes cyclables et de parcs à vélos
- Sécuriser avec le Département la cohabitation piétons-cycles sur la piste cyclable du canal
- Piétonniser le chemin de 50 depuis le pont de Mange-Pomme (accès riverains contrôlés) jusqu'à la ferme après la création de l'extension du parc technologique
- Concernant l'avenue de l'aéropostale, nous sommes sur un domaine de compétence du département de la Haute-Garonne. La continuité de l'aménagement de l'avenue de l'Aéropostale entre l'allée Salas-Montjoie et Toulouse est en étude avec le département et les emplacements réservés inscrits au PLU.

### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La signalétique vélo est quasi- inexistante sur la commune. Vous engagez vous à la mettre en place ?

Nous nous engageons à améliorer la signalétique sur Ramonville et la communication sur les multi-modalités, ceci est une action de notre projet.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Aménager :

- la connexion avec Auzeville par le chemin de Négret
- la connexion avec Pouvoirville par l'avenue de l'Aéropostale
- la connexion avec Toulouse en traversant la station de métro.

Que ce soit pour le chemin de Négret et l'avenue de l'aéropostale, nous sommes sur un domaine de compétence du département de la Haute-Garonne.

La continuité de l'aménagement de l'avenue de l'Aéropostale entre l'allée Salas-Montjoie et Toulouse est en étude avec le département et les emplacements réservés inscrits au PLU.

La connexion avec Auzeville par le chemin de Négret devra faire l'objet d'une mise à l'étude auprès du département. Pour autant, sans négliger l'importance de cette connexion, nous avons une priorité forte sur ce secteur et sur un domaine qui est aussi de la compétence du département (l'avenue de Suisse) et de la commune (le chemin de Soule).

Ainsi, la connexion future du quartier Maragon-Floralies avec le bas de l'avenue de Suisse et le passage du bus 56 dans l'avenue Victor Hugo va nécessiter que nous repensons les aménagements cycles et piétons sur le linéaire de l'avenue de Suisse et du chemin de Soule. Il existe à l'heure actuelle une bande cyclable sur l'avenue de Suisse et un aménagement temporaire sur Soule pour « sécuriser » les mobilités douces. Tout cela ne nous semble pas satisfaisant au regard des enjeux de fréquentation et de développement des mobilités douces sur des axes stratégiques de la ville qui met en lien des quartiers, avec des équipements publics.

Nous pensons que cette axe départemental-communal serait plus prioritaire.

Concernant la connexion avec Toulouse en passant avec le métro, elle devrait être repensée au regard des aménagements à venir sur cet espace en lien avec TISSEO (parking silo) en lien aussi avec la LMSE, pas assez fréquentée (et qui connectera avec le téléphérique).

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville en réaménageant la liaison par la rue des Sanguinettes en donnant une vraie priorité aux modes actifs sur ce tronçon

Le Plan Local d'Urbanisme à « Energie Positive – bas carbone » que nous avons approuvé en décembre dernier a d'ores et déjà inscrit cette nécessité dans l'OAP dite des Sanguinettes, elle identifie notamment un réseau de promenades et de modes doux, plus particulièrement sur la rue des Sanguinettes :

- réseau de promenades et modes doux ;
- espace partagé public et minéral / requalification de la rue des Sanguinettes.

Pour plus de précision sur l'OAP et le réseau de promenades et modes doux (p.6/64):

<https://wxs->

[gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU\\_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446\\_orientations\\_amenagement\\_1\\_20191219.pdf](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_amenagement_1_20191219.pdf)

### Action n°9 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement*

Nous dédions d'ores et déjà deux équipes municipales sur ces questions : « la propreté urbaine » et « mobilier urbain ». Nous n'envisageons pas de supprimer ces équipes. Elles seront en lien avec l'élue déléguée aux mobilités douces. Il est tout à fait pertinent d'attirer notre attention sur la nécessité de mettre en place et au fléchage d'itinéraires vélo en cas de travaux bloquant les réseaux cyclables.

D'une manière plus générale, nous avons inscrit pour la 1ère fois dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune (PLU) une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) spécifique à la « Trame Bleu-Verte – Canal du Midi – Déplacements doux » (p.41/64) : [https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU\\_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446\\_orientations\\_amenagement\\_1\\_20191219.pdf](https://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/documents/DU_31446/ca34c2433d0b0e41055c9225b6fd1c7d/31446_orientations_amenagement_1_20191219.pdf)

Cette OAP engage la collectivité encore plus fortement qu'auparavant. Nous n'avons pas l'intention de supprimer cette OAP mais de renforcer sa mise en œuvre avec le comité mode doux et l'élue en charge de cette délégation.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Quelles sont vos propositions pour apaiser la circulation ?*

Dès le début du mandat nous voulons réaliser un "Plan Mobilité" en concertation avec les habitants et associations, le financer par le "Plan vélo et mobilités actives".

C'est la mobilité douce dans toutes ses formes que nous voulons mettre au cœur de la ville. Mais il faut aussi l'intégrer dans un « Plan Mobilité » global sur la commune qui inclut les transports en commun. C'est pourquoi nous prévoyons :

- Desservir par la ligne de bus 56 le quartier Maragon-Floralies dès septembre 2020
- Poursuivre la mise en place de véhicules municipaux propres (électrique, hydrogène, bioGNV)
- Doubler le service de la navette municipale
- Créer une flotte de véhicules partagés pour les habitants
- Créer des aires de covoiturage
- De plus, pour sensibiliser les habitants sur la qualité de notre cadre de vie nous rendrons public régulièrement les mesures de qualité de l'air, des ondes électromagnétiques et de bruit sur la commune.

Le développement des zones 30 et 20 ainsi que le maintien et le développement d'actions de police municipale et nationale sur les stationnements bloquant les itinéraires doux aideront à la fluidité et à la sécurité des cohabitations avec priorité aux modes doux partout où cela sera possible.

### Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Êtes vous d'accord pour généraliser la vitesse à 30 km/h, améliorer la signalisation des zones 30 et faire respecter ces limitations de vitesse ?

Nous voulons :

- Développer des zones 30 et des espaces partagés (zone 20) en reliant les quartiers pour assurer la continuité des trajets de proximité (cycles, piétons, personnes à mobilité réduite)
- Mettre en place des feux tricolores "intelligents" qui se déclenchent en cas de vitesse excessive
- Diminuer de 20% les déplacements en voiture en encourageant les modes doux, le covoiturage, les transports en commun et trouver des mobilités alternatives.

### Action n°12 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment entre la rue des Berges et la rue des Sanguinettes

Oui nous sommes favorables à généraliser les double-sens cyclables en l'accompagnant d'une information auprès des usagers de la route.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. et surtout aux abords des bâtiments publics ou recevant du public.

Densifier le réseau de parcs à vélos est un objectif inscrit dans le projet pour ce mandat. Cela pourra se faire en lien avec les conseils de quartier ou l'assemblée citoyenne, en contractualisation ou en incitation avec les copropriétés ou les collectifs, avec Tisseo et le Sicoval comme avec certains commerces en plus de l'action municipale portuaire ou intercommunale.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

*Êtes vous d'accord pour le proposer aux écoles ou l'inscrire dans le programme des ALAE ?*

*Avec quels moyens ?*

Nous avons expérimenté cette action sur le mandat 2014-2020. Cette action est inscrite dans le Projet Educatif de Territoire. Nous allons intégrer sur les temps de CLAE de l'école, l'apprentissage des enfants à faire du vélo, cette action fait partie de notre projet.

### Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Notre équipe est très sensible à la mobilité douce : des candidat.e.s utilisent très régulièrement le vélo dont certains quotidiennement. Le Maire actuel a choisi un autre mode de mobilité douce et alternative puisqu'il effectue ses trajets interne à la ville en trottinette électrique. C'est ainsi que nous avons une volonté affirmée de faciliter tous les modes de déplacement doux dans un espace partagé, respectueux de la réglementation.

### Action n°16 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Le règlement interne de la collectivité doit être revue pour intégrer le forfait mobilité. Elle le sera en concertation avec les agents et dans le cadre de la formation aux modes doux. La meilleure mobilité est celle qui évite tout déplacement, c'est pourquoi notre action prioritaire en ce domaine est de permettre le télétravail pour les agents municipaux. Nous allons aussi renforcer les moyens de la Police Municipale de proximité avec des VTT électriques, et continuer à développer les modes de déplacement alternatif à la voiture dans les trajets internes des services.

### Action n°17 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Les équipes de Police Municipale sont chargées de la partie « répression ». En complément, nous luttons contre les voitures épaves, et les stationnements abusifs avec la fourrière municipale. Il est nécessaire de renforcer la « prévention » sur cette problématique.

### Action n°18 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Êtes-vous favorable à toutes ces actions ?*

Nous informons dans le Vivre à Ramonville sur les enjeux des mobilités douces. Cette action doit-être pérennisée et renforcée en lien notamment avec le comité mode doux. La meilleure communication doit être faite en lien avec les associations et les usagers. Ce sera un point de travail à compléter pendant le mandat avec les différents acteurs identifiés dans les réponses précédentes.

## Commentaires généraux

Ramonville est en situation très correcte pour les déplacements internes en vélo. Elle peut évidemment devenir exemplaire et c'est un objectif indispensable si nous voulons concrètement continuer à avancer vers une réduction majeure de la part modale de la circulation polluante. Le vélo est un mode de déplacement urbain pertinent dont l'impact environnemental est très faible et qui favorise aussi l'exercice physique. C'est un mode parmi d'autres équivalents (dont certains sont en plein développements) et il faut favoriser l'apprentissage à partager l'espace en bonne intelligence.

L'objectif 0 carbone à moyen terme et la réduction de 20% des déplacements en voiture intra-muros sont au cœur de notre projet. Ainsi, nous souhaitons que les habitants s'emparent de la question globale de la mobilité dans le cadre du « Plan Mobilité » que nous initierons très rapidement et que les propositions concrètes remontent par les conseils de quartier et l'instance novatrice qu'est l'assemblée citoyenne qui sera mise en place dès le début du mandat.

De plus, vous êtes cordialement invités à nous rencontrer lors de notre tour de ville en mobilité douce : Fauteuil roulant – Vélo – Trottinette – Roller, Samedi 29 février 10 h Local de Campagne – 6 place Marnac.